

**Le moment est venu d'examiner attentivement la question de la salubrité alimentaire :  
L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes lance le Fonds pour la  
salubrité alimentaire du Canada pour appuyer la recherche et les projets dans ce domaine**

En tant que porte-parole du secteur des fruits et légumes frais au Canada, l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) a déterminé que la salubrité des aliments constituait une priorité fondamentale de tout le travail de promotion de la viabilité et de la croissance du secteur au pays. Comme un seul incident lié à la salubrité alimentaire dans un groupe ou segment de produits pourrait avoir des répercussions désastreuses sur l'ensemble du secteur, l'ACDFL a décidé de créer le Fonds pour la salubrité alimentaire du Canada, qu'elle est fière de lancer.

« Nos réflexions nous ont amenés à comprendre plusieurs choses : 1) il nous faut des recherches sur la salubrité alimentaire axées sur les réalités canadiennes, 2) nous devons offrir aux membres de l'ACDFL des programmes de formation et des renseignements clés sur des problèmes de salubrité alimentaire existants ou naissants, 3) nous devons nous assurer que l'action gouvernementale a toute la portée nécessaire, y compris aux États-Unis et au Mexique, pour s'attaquer aux problèmes de salubrité alimentaire qui ont une incidence sur nos membres », explique Ron Lemaire, président de l'ACDFL. « Nous avons vu une excellente occasion d'apporter un soutien à des projets de recherche qui seraient autrement trop coûteux pour certaines des entreprises de taille modeste qui font partie de notre association. Le Fonds pour la salubrité alimentaire du Canada permettra de faciliter et de faire connaître le travail important actuel et à venir effectué au sein du secteur des fruits et légumes. »

Les objectifs principaux du fonds consisteront à appuyer des recherches essentielles sur la salubrité alimentaire axées sur les réalités canadiennes, à offrir aux membres de l'ACDFL des programmes de formation et des renseignements clés sur des problèmes de salubrité alimentaire existants ou naissants, et à nous assurer que l'action gouvernementale a toute la portée nécessaire, y compris aux États-Unis et au Mexique, pour s'attaquer aux problèmes de salubrité alimentaire en Amérique du Nord.

Grâce au fonds, les membres de l'ACDFL peuvent avoir confiance en l'engagement de leur organisme à l'égard de l'amélioration continue du volet du système canadien de salubrité des aliments relatif aux fruits et légumes. Les membres auront également l'occasion de proposer ou de lancer des projets propres à des produits précis s'ils veulent cibler des occasions ou des difficultés liées à leur champ d'activité. Ils pourront également aider à faire progresser les connaissances scientifiques dans ce domaine, ce qui pourrait déboucher sur l'élaboration de nouvelles pratiques plus efficaces et plus économiques au sein du secteur. Enfin, ils auront l'occasion de demander conseil au nouvel expert de la salubrité des aliments de l'ACDFL, Jeff Hall.

« L'ACDFL collabore déjà avec le monde universitaire, les gouvernements et d'autres associations afin de favoriser l'atteinte de ces objectifs », ajoute Jeff Hall. « Une partie de notre mandat est d'offrir aux membres de l'information sur la salubrité des aliments et les enjeux connexes par l'entremise de formations, de recherches ou d'autres projets. Nous entendons travailler avec différents types

d'intervenants afin de nous assurer que les recherches qui seront menées à bien favorisent la durabilité à long terme du secteur. »

Dans le cadre de cette priorité renouvelée liée à la salubrité alimentaire, l'ACDFL organisera des séances d'information au sujet du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC) à venir ainsi que de la US Food Safety Modernization Act (FSMA), qui est maintenant en vigueur. Les membres de l'ACDFL ont accès à ces séances sans frais qui auront lieu en janvier et février 2018 dans certaines villes du Canada et des États-Unis. Pour en savoir plus sur le fonds canadien relatif à la salubrité des aliments et sur les initiatives en cours d'amélioration des connaissances dans ce domaine à l'échelle nationale, veuillez consulter [http://www.cpma.ca/fr/advocate-\(fr\)/salubrite-des-aliments](http://www.cpma.ca/fr/advocate-(fr)/salubrite-des-aliments).

-30-

**Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :**

Vanessa Schwarz

Gestionnaire, Communications, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

Téléphone : 613 226-4187, poste 225 | Cellulaire : 613 878-3312

Courriel : [vschwarz@cpma.ca](mailto:vschwarz@cpma.ca)

**À propos de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) :**

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, en Ontario, est un organisme à but non lucratif qui représente des membres aux horizons divers provenant de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes frais au Canada et qui sont responsables de 90 % des ventes de fruits et légumes au pays. L'ACDFL a la chance de représenter un secteur qui est à la fois un moteur économique important pour les communautés et un facteur d'amélioration de la santé et de la productivité de la population canadienne.